



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit	IODE
Autre identification (Nom chimique, Nom commercial, Synonymes)	IODINE; IODINE RESUBLIMED; IODINE CRYSTALS
Code du produit	IR-0103
Formule chimique	I ₂
Masse molaire	253.81
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Pour usage en laboratoire, scolaire, commercial ou industriel. Ne pas utiliser à des fins médicales ou domestiques.
Fournisseur	LABORATOIRE MAT 610, rue Adanac Québec Québec G1C 7B7 418-660-8666 Lun-ven 8h-16h www.labmat.com labmat@labmat.com
Téléphone urgence	418-660-8666 Lun-ven 8h-16h CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée	2026-01-23

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

- Classification SIMDUT**
- Corrosion cutanée/irritation cutanée - catégorie 2
 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire - catégorie 2 A
 - Sensibilisation cutanée - catégories 1
 - Toxicité aiguë-Cutanée - catégorie 4
 - Toxicité aiguë-Inhalation - catégorie 4
 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée - catégorie 1
 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

PICTOGRAMMES



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger (H)

- Provoque une irritation cutanée
- Provoque une sévère irritation des yeux
- Peut provoquer une allergie cutanée
- Nocif par contact cutané
- Nocif par inhalation
- Risque avéré d'effets graves pour la thyroïde à la suite d'expositions prolongées ou répétées
- Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence (P)

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
- En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
- Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
- Porter des gants de protection (nitrile, butyle, néoprène), des vêtements de protection, et un équipement de protection des yeux et du visage.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
- Éviter de respirer les brouillards, gaz, vapeurs et autres émanations, ou le produit lui-même.
- Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
- Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
- Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Ne pas respirer les brouillards, gaz, vapeurs et autres émanations, ou le produit lui-même.
- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- Consulter un médecin en cas de malaise.
- Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- Garder sous clef.

Autres dangers

NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)

Santé 3
Inflammabilité 0
Réactivité 0
Spécial

SECTION 03 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composant	No. CAS	% Poids
Iode	7553-56-2	<=100%

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Principaux symptômes d'une forte exposition: Le produit est une matière corrosive. Irritation cutanée, oculaire et du système respiratoire. Tremblements. Maux de têtes. Diarrhée. Arythmie cardiaque. Oedème pulmonaire. Troubles du sommeil. Pneumonie. Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	Traiter en fonction des symptômes. Montrer cette fiche au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau à forte pression.
Produits de combustion	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Iodure d'hydrogène. Vapeurs d'iode.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat (référence section 8 pour équipements de protection à utiliser). Assurer une bonne aération des lieux. Utiliser une protection respiratoire à cartouche NIOSH au besoin ou en cas de déversement plus important. Couper toutes les sources d'ignition. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.
Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage	Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les poussières. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Hygroscopique. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'eau, de l'humidité et des produits incompatibles (réf. section 10). Protéger des rayons du soleil et de la lumière.
Méthode et équipement de manutention	Embouteiller dans le verre seulement. Ce produit est corrosif pour les métaux. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Porter l'équipement de protection individuel (réf. section 8) lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Appliquer les règles habituelles d'hygiène standards: Se laver les mains après utilisation. Ne pas manger ou boire durant l'utilisation.

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

Components	CAS-No.	Paramètre de contrôle	Valeur	Basis
Iode	7553-56-2	C	0.1 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		TWA	0.01ppm	Canada. Ontario OELs
		STEL	0.1 ppm	Canada. Ontario OELs
		(c)	0.1ppm 1.0 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarque	La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire			
		VEMP	0.01 ppm	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		VECD	0.1 ppm	
	Une substance dont la recirculation est prohibée conformément à l'article 108.			
		TWA	0.01 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
	Vapeur et aérosol.			
		STEL	0.1 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
	Vapeur et aérosol.			

Origine des données	Ontario Regulation 833. Alberta OELs. Worksafebc.com RSST. Sigma-Aldrich (Millipore Sigma)
Respiratoire	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utilisez une protection respiratoire à cartouche NIOSH, ou un respirateur avec alimentation d'air. Si les niveaux admissibles sont dépassés, utilisez une protection respiratoire à cartouche NIOSH, ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants de protection. Matériel suggéré: Nitrile. Butyle. Neoprène. Le type, l'épaisseur et la longueur du gant doivent être choisis en fonction de l'utilisation, de la concentration du produit, ainsi que de la durée d'utilisation. Remplacer régulièrement les gants pour une meilleure protection.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Utiliser des chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Utiliser une hotte. Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition. La recirculation est interdite.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide
Couleur	Bleu-violet à noir
Odeur	Âcre
Seuil d'odeur	0.9ppm
Point de fusion et congélation	114°C
Point d'ébullition	184°C
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'explosivité ou d'inflammabilité	Donnée non disponible
Limites supérieures d'explosivité ou d'inflammabilité	Donnée non disponible
Point d'éclair	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible
Température de décomposition	Donnée non disponible
pH	5.4
Viscosité cinématique	Sans objet
Solubilité	Très peu soluble dans l'eau (~0.3 g/l @20 °C)
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	2.49
Pression de vapeur	0,31 mm de Hg à 25 °C
Masse volumique et densité relative	4.93g/cm ³ @20°C
Densité de vapeur relative	9 (air=1)
Caractéristiques des particules	Cristaux à granules

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Peut réagir violemment avec les substances incompatibles. Oxydant: risque d'incendie en cas de contact avec une substance combustible ou organique.
Stabilité chimique	Hygroscopique. Sensible à la lumière.
Risque de réactions dangereuses	Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles.
Conditions à éviter	Éviter l'humidité. Éviter la chaleur excessive. Éviter le contact avec les matières incompatibles.
Matériaux incompatibles	Caoutchouc. Plastiques variés. Fer. Sels ferreux. Soufre. Composés du soufre. Sels d'antimoine. Arsenites. Huiles. Éthanol. Formamide. Trifluorure de chlore. Trifluorure de brome. Peut former un mélange explosif avec : Ammoniac. Acétylène. Azides métalliques. Violente réaction avec: Réducteurs. Aluminium. Antimoine. Acétylures. Carbures. Halogènes. Hydrure de sodium. Métaux alcalins. Poudres métalliques. S'enflamme avec: Hydrures métalliques. Carbures métalliques. Métaux alcalino-terreux.
Produits de décomposition dangereux	Iodure d'hydrogène. Vapeurs d'iode.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

IODE

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation et contact cutané.
Effets / symptômes de l'exposition aiguë :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Provoque de graves lésions des yeux.
- Peau	Brûlures sévères et ulcérations des tissus. Rougeurs.
- Respiration	Spasmes. Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Oedème du larynx et des bronches. Pneumonie chimique. Oedème pulmonaire. Difficultés respiratoires. Troubles de la glande thyroïde.
- Ingestion	Brûlures de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et de la paroi abdominale. Dysphagie. Troubles de la glande thyroïde. Douleurs abdominales. Crampes. Diarrhée. Méléna. Hématémèse. Maux de tête. Salivation. Vertiges. Écoulement nasal. Parotidite. Faiblesse musculaire. Parotidite. Perte de poids. Convulsions. Collapsus circulatoire. Perte de conscience. Mort possible.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure. Dermate. Conjonctivite. Réactions allergiques. Organes Cibles: Glande thyroïde. Troubles nerveux. Douleurs dans la poitrine. Toux. Dyspnée. Rhinite. Bronchite. Maux de tête. Vertiges. Irritabilité. Hypersensibilité. Épiphora (écoulement excessif de larmes). Érythème. Soif. Salivation. Fatigue. Faiblesse. Perte de poids. Perte d'appétit. Convulsions. Nausées et vomissements. L'exposition prolongée à ce produit est susceptible d'entraîner des effets embryotoxiques chez l'humain.
DL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 315mg/kg. DL50 Cutanée - Lapin - 1425mg/kg.
CL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - Rat - 4 h - > 4.588 mg/l.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

IODE

Écotoxicité	Toxicité pour les poissons: CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - Essai en statique - 1.7 mg/l - 96 h. Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 0.55mg/l - 48h.
Persistence et dégradation	Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non-disponible.
Mobilité dans le sol	Mobilité peu probable dans l'environnement en raison de sa faible solubilité dans l'eau.
Autre effets nocifs	Donnée non-disponible.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	3495
Appellation réglementaire	IODE
Classification du TMD	Matières corrosives 8 Matières toxiques 6.1
Groupe d'emballage	III
Indice de quantité limitée	5 kg
Indice PIU	-
Dispositions particulières	43

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	<ul style="list-style-type: none">- Corrosion cutanée/irritation cutanée - catégorie 2- Lésions oculaires graves/irritation oculaire - catégorie 2 A- Sensibilisation cutanée - catégories 1- Toxicité aiguë-Cutanée - catégorie 4- Toxicité aiguë-Inhalation - catégorie 4- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée - catégorie 1- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3
----------------------	--

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Légende des abréviations et acronymes:

CNESST: Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité au travail

NIH: National institute of health (U.S. National Library of Medicine)

ECHA: Agence Européenne de Chimie

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

VECD: Valeur d'exposition courte durée

VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée

CMRG : Chemical Manufacturer's Recommended Guidelines

OSHA : United States Department of Labor - Occupational Safety and Health Administration

TLV : Threshold limit value

TWA: Time-Weighted-Average

STEL: Short Term Exposure Limit

CEIL: Ceiling

RSST: Règlement sur la santé et sécurité au travail (Québec)

INRS: l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (France)

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

DERNIÈRE MISE À JOUR : 2026-01-23